



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Quid du gibier de Nouvelle-Zélande à Rungis pour les fêtes ?

Question écrite n° 11888

Texte de la question

Mme Sandra Delannoy interroge Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature sur « le paradoxe français du gibier de Noël ». Le marché de Rungis, souvent présenté comme le cœur battant de l'alimentation française, révèle une amère surprise qui fait office de tout sauf de cadeau au gibier français. Celui-ci, présent en abondance dans les forêts françaises et considéré comme produit haut de gamme, est pourtant devenu le parent pauvre des étals, au profit de produits de moins bonne qualité et venant de l'autre côté du globe. En France, les populations de sangliers n'ont jamais été aussi importantes. À l'heure actuelle, entre 750 000 et 900 000 sangliers sont prélevés chaque saison sur l'ensemble du territoire. Les dégâts sur les terres agricoles, les collisions routières sont légion. C'est pourquoi la chasse joue un rôle central de régulation. Cependant, Mme la députée s'étonne que cette régulation ne s'accompagne pas d'une valorisation de ces produits naturels et d'excellence. Selon le Conseil général de l'alimentation, en France, 36 000 tonnes de gibier sont consommées chaque année, dont la moitié vient d'une importation plus que lointaine : de Nouvelle-Zélande ! À l'heure où les forêts françaises regorgent de gibier et où la sobriété énergétique et écologique sont élevées au rang de dogme, Mme la députée demande à Mme la ministre comment elle justifie les milliers de kilomètres parcourus par le gibier néo-zélandais en avion pour apporter des produits déjà présents sur le territoire ? Adieu écologie, sobriété, souveraineté ! C'est à ce prix que les habitants mangent du gibier en France ! Par ailleurs, Mme la députée souhaite attirer l'attention de Mme la ministre sur le lancement récent, le 24 novembre 2025, du label Venaison porté par le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC). Ce nouveau label, déjà adopté par une cinquantaine de chefs et restaurateurs, vise à garantir une venaison issue d'une chasse éthique et durable, respectueuse des équilibres écologiques et de la préservation des habitats. Il entend promouvoir un produit naturel, sain, maigre et savoureux, sans intrants ni élevage intensif, s'inscrivant pleinement dans une démarche de circuits courts et de traçabilité. Le label Venaison ambitionne également de replacer le gibier au premier plan de la gastronomie française en répondant à la demande croissante des consommateurs pour des produits locaux et respectueux de l'environnement, offrant ainsi une opportunité de valorisation de la filière française. Ce dispositif, qui pourrait constituer un véritable levier de souveraineté alimentaire et de réduction des importations lointaines, mérite selon Mme la députée d'être soutenu et accompagné par les pouvoirs publics. Mme la députée demande donc à Mme la ministre si cette importante proportion d'importation est véritablement nécessaire eu égard à la surpopulation de gibier dans les forêts françaises ? Elle lui demande si cela est économiquement opportun et s'il ne serait pas plus judicieux d'interdire l'importation de ces produits dont les Français n'ont manifestement pas besoin. Elle lui demande si ces importations ne sont pas, une fois encore, une mise en concurrence déloyale pour les producteurs français de gibier, organisée par l'État lui-même ? Ne serait-il pas temps d'investir dans la filière actuellement peu développée, notamment d'engager la construction d'abattoirs supplémentaires et de structurer le réseau de transformateurs et distributeurs ? Le Gouvernement compte-t-il enfin valoriser, favoriser les savoir-faire ruraux et défendre la souveraineté alimentaire de la France ? Il lui semble que cela n'aurait que des avantages : écologiques d'abord, mais aussi d'asseoir la souveraineté alimentaire française, de réguler les surpopulations de gibiers dans les forêts françaises et enfin de développer une filière économique générant *de facto* de nombreux emplois. Aussi, relativement aux crises agricoles récurrentes, cela enverrait enfin un signal fort et cohérent au monde rural quant au soutien qu'il est en droit d'espérer de la part du Gouvernement. Elle souhaite connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Delannoy](#)

Circonscription : Nord (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11888

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité et négociations internationales](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2025](#), page 10498